

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° CC-2025-108

L'an deux mille vingt-cinq  
Le quatre novembre à dix-neuf heures  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Yves  
GOUGNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président.  
Date de convocation : 29 octobre 2025

| Nombre de membres : |    |
|---------------------|----|
| En exercice         | 37 |
| Présents            | 27 |
| Votes               | 29 |

**PRESENTS :**  
Yves GOUGNE, Marc COSTE, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre  
CID, Olivier BIAGGI, Pascal OUTREBON, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET,  
Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François  
PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Anne RIBERON, Bruno FERRET,  
Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL,  
Christèle CROZIER, Cyprien POUZARGUE, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN

**ABSENTS / EXCUSES :**  
Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Arnaud SAVOIE, Raphaëlle GUERIAUD, Marilyne  
SEON, Thierry BADEL, Hélène DESTANDAU, Gérard MAGNET

**PROCURATIONS :**  
Véronique MERLE donne procuration à Pascale CHAPOT  
Séverine SICHE-CHOL donne procuration à Françoise TRIBOLLET

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-Luc BONNAFOUS

CENTRE AQUATIQUE

\*\*\*\*\*

Modification de la  
grille et du règlement  
tarifaires du centre  
aquatique "Les Bassins  
de l'Aqueduc "

Rapporteur : Monsieur Yves GOUGNE, Vice-Président délégué à la Cohésion  
Sociale, aux Services à la Population et aux Relations Extérieures

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par  
arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024 et notamment  
sa compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements  
culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération n° CC-2023-076 du Conseil Communautaire du 4 juillet 2023  
approuvant le règlement tarifaire de service du Centre aquatique « les Bassins de  
l'Aqueduc »,

Vu la délibération n° CC-2024-074 du Conseil Communautaire du 2 juillet 2024  
approuvant la modification du règlement tarifaire de service,

Vu la délibération n° CC-2025-051 du Conseil Communautaire du 20 mai 2025  
approuvant les tarifs de la saison 2025-2026,

Vu la délibération n° BC-2025-036 du Bureau Communautaire du 1er juillet 2025  
approuvant la mise à jour du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours  
(POSS), du Règlement Intérieur (RI) ainsi que du règlement tarifaire de service du  
Centre aquatique « Les Bassins de l'Aqueduc »,

Vu la délibération n° CC-2024-048 du Conseil Communautaire du 21 mai 2024  
approuvant la prise de compétence Santé/Bien-être,



Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 14 octobre 2025,

L'ensemble des relations contractuelles liées à la vente des entrées du Centre aquatique « Les Bassins de l'Aqueduc » est spécifié dans le Règlement Tarifaire de Service depuis 2023.

Ce document précise les prestations du Centre aquatique, fixe leurs conditions de vente, distingue les modalités d'exécution, cadre les possibilités de réclamation et demandes de remboursement.

A la suite de sa deuxième année de fonctionnement, il convient d'apporter quelques ajustements :

- Intégrer les formules activités aquatiques (Bébés nageurs, NémO)
- Intégrer le motif de remboursement "Abandon séance natation enfant/NémO/bébés nageurs". La date de prise en compte pour le calcul du montant à rembourser serait à réception d'une demande formalisée par écrit dans la semaine qui suit le dernier cours effectué, avec un délai de franchise d'un mois.

Par ailleurs, le Centre aquatique intercommunal « Les Bassins de L'Aqueduc » ouvert depuis octobre 2015 propose un large panel de tarifs en fonction des pratiques, durées et des activités sollicitées par les usagers qui le fréquentent.

Dans le cadre de la compétence « Santé/Bien-être », prise par la Copamo en 2024, le Centre aquatique souhaite contribuer activement à la mise en œuvre de cette politique communautaire.

Le Centre aquatique propose de développer une offre structurée de séances « Sport-Santé », encadrées par des maîtres-nageurs diplômés et spécifiquement formés à cette pratique. Cette initiative répond à une demande croissante du territoire, en lien avec les enjeux de santé publique, de prévention et de cohésion sociale.

Par cette démarche, la Copamo affirme sa volonté de faire du sport un levier de santé, de bien-être et de lien social au service de l'ensemble des habitants du territoire.

Les grilles tarifaires ci-jointes en annexe détaillent la création du tarif « sport santé ».

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**

Transmis en

Préfecture le 06 NOV. 2025

Notifié ou publié

le 07 NOV. 2025

Le Président

**APPROUVE** la mise à jour du Règlement Tarifaire de Service,

**APPROUVE** la mise à jour de la grille des tarifs 2025-2026.

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20251104-CC\_2025\_108-DE



*La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon /  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans  
un délai de 2 mois suivant  
sa publication*

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 7 NOVEMBRE 2025  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,  
**Renaud PFEFFER**

## Règlement tarifaire de service du Centre Aquatique Les Bassins de l'Aqueduc

### Art. 1 : Préambule

Le règlement tarifaire fait l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Tout titulaire d'un droit d'entrée est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté l'ensemble des conditions du présent règlement, et ce préalablement à tout achat dudit droit d'entrée quel qu'il soit. La Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement tarifaire. Son application entrera alors en vigueur à compter de son affichage.

En tant qu'utilisateur des services du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc, l'usager est tenu de connaître et de respecter le règlement intérieur, qui définit les droits et les devoirs des usagers ainsi que les règles générales du site.

### Art 2 : Prestations du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc

#### 2.1. Conditions d'abonnement et d'adhésions aux prestations

Les contrats de souscription couvrent la période choisie de date à date pour les abonnements semestriels et annuels.

En dehors des situations listés à l'article 5 ci-après, la non-utilisation temporaire ou définitive des installations et des prestations n'ouvre à l'abonné aucun droit à report ou résiliation avec remboursement.

Le report, la modification du planning des activités ne pourront donner lieu à aucun échange ni remboursement.

ATTENTION : Durant les vacances scolaires, les horaires d'ouverture du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc ainsi que les horaires des cours et des activités sont susceptibles de changement.

#### 2.2. Caractéristiques des prestations

| ENTREE UNITAIRE                                                                                                                                                                |                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Espace aquatique                                                                                                                                                               | Espace bien-être-cardio (accès bassins compris)                 |
| Accès libres aux bassins                                                                                                                                                       | Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio |
| Mineurs et majeurs                                                                                                                                                             | Majeurs uniquement                                              |
| Ticket vendu à l'unité                                                                                                                                                         |                                                                 |
| Valable uniquement le jour de l'achat                                                                                                                                          |                                                                 |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport). |                                                                 |

| <b>ABONNEMENT « ENTREE »</b>                                                                                                                                                                                     |                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>Espace aquatique</b>                                                                                                                                                                                          | <b>Espace bien-être-cardio (accès bassins compris)</b>          |
| Accès libres aux bassins                                                                                                                                                                                         | Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio |
| Mineurs et majeurs                                                                                                                                                                                               | Majeurs uniquement                                              |
| Support nominatif mais peut être utilisée dans le même temps par le titulaire du support accompagné de personnes de son entourage de même « catégorie »                                                          |                                                                 |
| Les entrées peuvent être utilisées en une seule fois ou de manière échelonnée sur 1 an à compter du jour de l'achat. Toute entrée non utilisée dans ce délai sera perdue (ni reprise, ni reportée, ni échangée). |                                                                 |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                   |                                                                 |

| <b>ABONNEMENT « HORAIRE »</b>                                                                                                                                                  |                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>Espace aquatique</b>                                                                                                                                                        | <b>Espace bien-être-cardio (accès bassins compris)</b>          |
| Accès libres aux bassins                                                                                                                                                       | Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio |
| Mineurs et majeurs                                                                                                                                                             | Majeurs uniquement                                              |
| Support nominatif et heures non cessibles valable 1 an à compter de la date d'achat                                                                                            |                                                                 |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport). |                                                                 |

| <b>ABONNEMENT « HEURES CREUSES »</b>                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Espace aquatique</b>                                                                                                                                                                                              | <b>Espace bien-être-cardio (accès bassins compris)</b>                                                                                                                                                                                                                            |
| Accès libres aux bassins                                                                                                                                                                                             | Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio                                                                                                                                                                                                                   |
| Mineurs et majeurs                                                                                                                                                                                                   | Majeurs uniquement                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 20 heures carte nominative non cessibles valable 1 an à compter de la date d'achat sur les horaires du lundi au vendredi entre 11h et 14h ou vendredi à partir de 19h hors vacances scolaires + jours fériés ouverts | 10 entrées bracelet nominatif mais peut être utilisée dans le même temps par le titulaire du support accompagné de personnes de son entourage valable 1 an à compter de la date d'achat sur les horaires du lundi au vendredi entre 11h et 14h uniquement hors vacances scolaires |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

| <b>FORMULES ACTIVITES AQUATIQUES</b>                                                                                                                                           |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Séance unitaire AQUASPORT</b>                                                                                                                                               |  |
| Accès à 1 séance d'Aqua sport, activité au choix (en fonction des places disponibles) + accès aux bassins avant/après la séance (en fonction des horaires d'ouverture)         |  |
| Séance vendue à l'unité et uniquement valable uniquement le jour de l'achat                                                                                                    |  |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport). |  |

| <b>Demi-saison AQUASPORT</b>                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accès à une séance d'Aqua Sport par semaine sur inscription en début de saison sportive (septembre) ou en milieu de saison sportive (janvier) + accès aux bassins avant/après la séance (en fonction des horaires d'ouverture) sur planning établi en début de saison sportive |
| Accessible à partir de 16 ans                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                                                                                 |

| <b>Saison complète AQUASPORT</b>                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accès à une séance d'Aqua Sport par semaine sur inscription en début de saison sportive (septembre) + accès aux bassins avant/après la séance (en fonction des horaires d'ouvertures) sur planning établi en début de saison sportive |
| Accessible à partir de 16 ans                                                                                                                                                                                                         |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat avec facilité de paiement en 3 fois.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                    |

| <b>FORMULES ACTIVITES AQUATIQUES</b>                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Saison complète NATATION</b>                                                                                                                                                                                                                                   |
| Différents types de niveau (phobie, apprentissage, intermédiaire, perfectionnement) définis en début de saison sportive (ajustement possible pour homogénéité du groupe)                                                                                          |
| Accès à une séance de natation par semaine sur inscription en début de saison sportive (septembre) + accès aux bassins avant/après la séance (en fonction des horaires d'ouverture) sur planning établi en début de saison sportive (uniquement pour les adultes) |
| Accessible à partir de 6 ans pour les enfants                                                                                                                                                                                                                     |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat avec facilité de paiement en 3 fois. Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                                   |
| <b>Saison complète NEMO</b>                                                                                                                                                                                                                                       |
| Accès à une séance d'initiation à la natation par semaine sur inscription en début de saison sportive (septembre), hors vacances scolaires et jours fériés.                                                                                                       |
| Accessible aux enfants de 5 à 6 ans, ne comprend pas d'adulte accompagnateur.                                                                                                                                                                                     |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat avec facilité de paiement en 3 fois. Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                                   |
| <b>Demi-saison BEBES NAGEURS</b>                                                                                                                                                                                                                                  |
| Accès à une séance de bébés nageurs par semaine sur inscription en début de saison sportive (septembre) ou en milieu de saison sportive (janvier), hors vacances scolaires et jours fériés.                                                                       |
| Accessible aux enfants de 3 mois à 5 ans.                                                                                                                                                                                                                         |
| Accompagné de maximum 2 personnes majeures par séance pour les 3-24 mois, et accompagné de maximum 1 personne majeure pour par séance pour les enfants de 2 à 5 ans.                                                                                              |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat. Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                                                                       |

| <b>FORMULES ACTIVITES AQUAFORM +</b>                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Demi-saison AQUAFORM +</b>                                                                                                                                                                                         |
| Accès à l'espace bien-être sur le créneau horaire de l'activité choisi par l'utilisateur (avant ou après le cours), sur inscription en début de saison sportive (septembre) ou en milieu de saison sportive (janvier) |

|                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio                                                                                                                                                    |
| Accessible uniquement aux personnes majeures                                                                                                                                                                       |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                     |
| <b>Saison complète AQUAFORM +</b>                                                                                                                                                                                  |
| Accès à l'espace bien-être sur le créneau horaire de l'activité choisi par l'utilisateur (avant ou après le cours), sur inscription en début de saison sportive (septembre)                                        |
| Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio                                                                                                                                                    |
| Accessible uniquement aux personnes majeures                                                                                                                                                                       |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat avec facilité de paiement en 3 fois.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport). |

| <b>TARIFS « ENTREPRISES/ COMITE D'ENTREPRISE »</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Espace aquatique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Espace bien-être-cardio (accès bassins compris)</b>                                                                                                  |
| Accès libres aux bassins                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Accès libre aux bassins, jacuzzi, saunas, hammams, salle cardio                                                                                         |
| Mineurs et majeurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Majeurs uniquement                                                                                                                                      |
| Support nominatif mais peut être utilisée dans le même temps par le titulaire du support accompagné de personnes de son entourage de même « catégorie »<br>Support nominatif et heures non cessibles.<br>Les entrées peuvent être utilisées en une seule fois ou de manière échelonnée sur 1 an à compter du jour de l'achat. Toute entrée/heures non utilisée dans ce délai sera perdue (ni reprise, ni reportée, ni échangée). | Support nominatif mais peut être utilisée dans le même temps par le titulaire du support accompagné de personnes de son entourage de même « catégorie » |
| Valable 1 an à compter de la date d'achat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                         |
| Tarifs préférentiels avec charge de + 1 entrée ou 2 heures en fonction du choix de l'abonnement (entrée ou horaire). L'achat doit se faire par le responsable du CE.                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                         |
| Le prix est payable intégralement le jour de l'achat.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                         |

| <b>FORMULES ACTIVITES AQUATIQUES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Anniversaires</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Accès à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans, les samedis après-midi, sur réservation auprès du Centre Aquatique. Tarif forfaitaire applicable aux groupes anniversaires de 5 à 10 enfants et un adulte ou deux accompagnateurs dans une période de 1 mois autour de la date d'anniversaire sur justificatif du parent organisateur. |
| Prestations : Accès à l'espace aquatique + accès à un espace aquatique privatisé de 15h à 16h avec surveillance et matériel aquatique + prêt d'une salle pendant une heure pour goûter (non fourni) avec état des lieux entrée/sortie.                                                                                         |
| Le prix est payable intégralement le jour de la réservation.<br>Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par ANCV (chèques vacances et coupon sport).                                                                                                                                          |

## 2.3 Prix des prestations

Les prix pratiqués sont affichés à l'accueil du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc. Ils sont consultables sur le site internet. Les prix affichés sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

À tout moment, ils sont susceptibles de modification par la COPAMO et entrent en vigueur à compter de la date fixée par la délibération du Conseil Communautaire.

Toute modification s'applique aux contrats d'abonnements conclus postérieurement à leur entrée en vigueur.

### 2.3.1 Pièces justificatives

Il pourra être demandé par l'agent en caisse tout justificatif permettant de vérifier d'éligibilité à un tarif, l'appartenance à une catégorie d'âge...

A défaut de présentation du justificatif demandé, l'usager ne pourra se prévaloir du bénéfice du tarif réduit.

### 2.3.2 Arrêts techniques et fermetures

La durée de validité des différentes formules et les prix pratiqués intègrent les arrêts techniques nécessaires à la maintenance de l'équipement.

Aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être octroyée du fait de ces arrêts.

## Art. 3 : Modalités d'achat

La vente des droits d'entrée est réalisée directement à la caisse située à l'entrée du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc.

Aucune transaction ne pourra s'opérer par d'autre personne que l'agent situé à l'accueil.

La Direction décline toute responsabilité quant aux droits d'entrée acquis par les usagers en dehors de ce cadre : ils seront refusés lors de l'entrée et aucune réclamation ne sera jugée recevable les concernant.

Les formules abonnements (entrées/heures/activités) sont souscrites pour une durée de date à date.

## 3.1 Option de paiement différé par prélèvement bancaire

L'usager pourra étaler le règlement dans le cas de l'achat des prestations suivantes :

- Aqua Sport saison complète
- Natation enfant ou adulte
- Aquaform + saison complète

La mise en place de prélèvements automatiques n'est possible qu'à partir d'un dossier complet, visé par l'administration du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc.

Le bénéfice de cette option est soumis à autorisation du service des Finances de la COPAMO.

Le souscripteur engage sa responsabilité :

- À fournir l'ensemble des documents nécessaires à la mise en place des prélèvements automatiques dont un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et d'une autorisation de prélèvement signée (SEPA) ;
- À honorer le règlement des prélèvements mensuels ; dans le cas contraire, la procédure indiquée au point 3.2 sera initiée

Ce service est effectué à titre gratuit et sans frais de dossier.

Pour les formules Aqua Sport ou les cours de natation à la saison complète :

- La 1<sup>ère</sup> mensualité est due le jour de l'achat ;
- Les prélèvements bancaires sont ensuite programmés sur les 2 mois suivants la 1<sup>ère</sup> mensualité, au 5 de chaque mois

### 3.2 Rejet de prélèvement

En cas de rejet de prélèvement pour insuffisance bancaire ou refus volontaire, la procédure suivante est appliquée :

- L'utilisateur reçoit un mail de la part du Centre Aquatique l'informant du rejet de prélèvement et de l'opposition de sa carte d'accès.
- L'utilisateur n'a donc plus accès via sa carte d'abonnement au centre aquatique tant que la situation n'a pas été régularisée
- Un recours sera alors entrepris par le Trésor Public auprès du tiers débiteur pour recouvrer la créance
- Dès lors que la créance sera recouvrée l'opposition de la carte d'accès sera levée

Son titre d'accès aux infrastructures est désactivé jusqu'à régularisation de sa situation comptable. Le fait d'être en difficultés financières ne constitue pas un motif recevable pour prétendre à une demande de résiliation ou de remboursement.

## Art. 4 : Modalités d'accès au Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc

L'accès aux différents espaces est soumis au contrôle du titre d'entrée lors du passage obligatoire aux tripodes en entrée.

La Direction et les agents du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc se réservent le droit de refuser la vente de titres d'entrée et/ou l'accès à toute personne :

- Ne présentant manifestement pas les garanties de propreté, de sobriété et de bonne tenue ;
- Ne présentant pas de titre d'accès valable ;
- Ne respectant pas l'obligation de contrôle d'accès.

Les horaires d'ouverture du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc ainsi que les horaires et le contenu des séances peuvent faire l'objet de modifications périodiques (vacances scolaires, arrêts techniques...).

### 4.1 Titre d'entrée

La fourniture d'un bracelet ou d'une carte d'accès électronique est incluse au montant de la souscription à un abonnement activité. Il sera en revanche facturé lors du premier achat d'un abonnement entrées ou heures. Le support reste valable pour tout rechargement.

A l'issue de leur utilisation, les cartes et badges fournis doivent être restituées à l'accueil.

Seuls les tickets unitaires d'entrée sont jetables.

Toute demande de remplacement de carte et de bracelet (en cas de perte, vol, dégradation) viendra immédiatement annuler la précédente et sera facturée au tarif en vigueur.

### 4.2 Aptitude à l'exercice physique

Lors de la conclusion du contrat, l'abonné déclare en tout état de cause avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive.

L'abonné s'engage par ailleurs à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter les consignes et le règlement intérieur des Bassins de l'Aqueduc.

## Art. 5 : Réclamations

Toute réclamation sera adressée à la COPAMO par lettre recommandée avec accusé de réception.

### 5.1 Report

Sur présentation d'une demande formalisée par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception (avec nom, prénom et coordonnées du demandeur) accompagnée de pièces justificatives, le report du terme de l'abonnement peut être accordé, pour motif de santé uniquement sur les abonnements piscine et/ou bien-être-cardio.

Le report ne pourra excéder une durée de 3 mois.

### 5.2 Résiliation avec remboursement

Sur présentation d'une demande formalisée par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception (avec nom, prénom et coordonnées du demandeur) accompagnée de pièces justificatives, la résiliation avant le terme de l'abonnement peut être accordée dans les cas suivants :

| <b>Motifs</b>                                      | <b>Pièces justificatives</b>                                     | <b>Date de prise en compte/ Délai de franchise</b>                                                             |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Raisons de santé                                   | Certificat médical circonstancié de moins d'un mois              | A réception des justificatifs conformes/<br>1 mois/1 entrée/2heures                                            |
| Déménagement au-delà du territoire COPAMO          | Justificatifs d'ancien et de nouveau domicile de moins d'un mois | A réception des justificatifs conformes/<br>2 mois/2 entrées ou 4 heures                                       |
| Perte d'emploi                                     | Courrier de licenciement/ Justificatif de fin de contrat         | A réception des justificatifs conformes/<br>1 mois/1 entrée/2heures                                            |
| Abonnement non entamés                             | Carte ou bracelet abonnement                                     | A réception des justificatifs conformes dans les 30 jours suivants la date d'achat/<br>1 mois/1 entrée/2heures |
| Abandon séance natation enfant/némo/ bébés nageurs | Carte d'accès activité                                           | A réception d'une demande formalisée par écrit dans la semaine qui suit le dernier cours effectué/ 1 mois      |

La formule anniversaire ne bénéficie pas des clauses de remboursement ci-dessus, sauf en cas de raisons de santé : fourniture de la pièce justificative (certificat médical circonstancié de moins d'une semaine) avant le jour réservé pour l'anniversaire. Dans ce cas le tarif réglé pour la réservation de la formule anniversaire sera remboursé dans son intégralité.

## Art. 6 : Sanctions

Tout défaut de paiement, toute utilisation frauduleuse, tout comportement inadéquat, fautif, nuisible ou contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, est passible de sanction pouvant aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive, cette dernière emportant la résiliation de l'abonnement.

En cas d'exclusion ou de résiliation, le contrevenant se verra privé de tout droit à remboursement des sommes versées.

La clause résolutoire emporte la résiliation de plein droit du contrat avec l'utilisateur/abonné qui :

- Commettrait une grave infraction aux dispositions du présent contrat ou du règlement intérieur ;
- Commettrait des actes de violences au sein du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc ;
- Se livrerait à des actes de vols ou de dégradations intentionnelles ;
- Ferait preuve d'un comportement de nature à troubler et/ou à gêner la tranquillité des autres membres et usagers ;
- Tiendrait des propos agressifs et/ou insultants envers les membres du personnel et/ou des usagers du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc ;
- Engagerait la responsabilité des agents du Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc en raison d'une pratique sportive déraisonnable compte tenu de son état de santé ;
- N'honorera pas, totalement ou partiellement le paiement de l'une de ses échéances contractuelles ;
- Aurait une tenue indécente ou inadéquate aux activités pratiquées ;
- Aurait fait une fausse déclaration concernant tout ou partie des informations figurant sur le contrat d'abonnement.

#### Art. 7 : Sécurité

La vente est interdite à tout enfant de moins de 12 ans non accompagné d'une personne ayant autorité. Une pièce d'identité sera demandée afin de confirmer l'âge de l'enfant.

Pour les séances en groupe et en cas de fréquentation excessive à une séance, la Direction se réserve le droit de proposer à l'utilisateur un autre créneau sur un horaire et/ou un jour différent voire de refuser l'inscription à ce créneau. L'ensemble des activités se fait sous la surveillance d'une personne qualifiée, ayant un diplôme reconnu pour la pratique de l'activité.

#### Art. 8 : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Conformément au règlement 2016/679 du Parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à « la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données », les usagers disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données personnelles les concernant détenues par le Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc.

Ces informations ne pourront être transmises à un organe tiers sans accord expresse et préalable de l'utilisateur.

Le présent règlement sera affiché à compter du 5/11/2025.

# Tarifs 2025-2026 Espace bassins

Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025

| 2025-2026                                                     |          |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------|----------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DESIGNATION                                                   | COPAMO   | Extérieurs | Accès bassins                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 1 Entrée adulte piscine plein tarif                           | 5,70 €   | 8,00 €     | Tarif applicable à partir de 18 ans en l'absence de toute justification de tarif réduit.<br>Valable uniquement le jour de la vente                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 10 entrées piscine ou 20 heures piscine adultes - Plein tarif | 50,60 €  | 71,80 €    | Tarif applicable à partir de 18 ans en l'absence de toute justification de tarif réduit.<br>Entrées limitées dans le temps (une année à partir de la date de vente)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 20 entrées Piscine ou 40 heures piscine adultes - Plein tarif | 89,90 €  | 127,70 €   | Tarif applicable à partir de 18 ans en l'absence de toute justification de tarif réduit.<br>Entrées limitées dans le temps (une année à partir de la date de vente)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 1 Entrée piscine - Tarif réduit                               | 3,90 €   | 5,80 €     | Sur présentation de justificatif de moins d'un an : enfant de 4 à 18 ans, étudiants, porteurs de handicap (+ 1 accompagnateur gratuit selon le besoin d'assistance), ou justificatif de moins de 2 mois : personne en recherche d'emploi, personne ayant un quotient familial inférieur ou égal à 959, familles nombreuses, retraités, détenteur de la carte Pass'Région sénior.<br>Valable uniquement le jour de la vente.                                                                                                                                                                                 |
| 10 entrées piscine ou 20 heures piscine - Tarif réduit        | 38,80 €  | 56,70 €    | Sur présentation de justificatif de moins d'un an : enfant de 4 à 18 ans, étudiants, porteurs de handicap (+ 1 accompagnateur gratuit selon le besoin d'assistance), ou justificatif de moins de 2 mois : personne en recherche d'emploi, personne ayant un quotient familial inférieur ou égal à 959, familles nombreuses, retraités, détenteur de la carte Pass'Région sénior<br>Entrées limitées dans le temps (une année à partir de la date de vente).                                                                                                                                                 |
| 20 entrées piscine ou 40 heures piscine - Tarif réduit        | 63,20 €  | 90,90 €    | Sur présentation de justificatif de moins d'un an : enfants de 4 à 18 ans, étudiants, porteurs de handicap (+ 1 accompagnateur gratuit selon le besoin d'assistance), ou justificatif de moins de 2 mois : personne en recherche d'emploi, personne ayant un quotient familial inférieur ou égal à 959, familles nombreuses, retraités, détenteur de la carte Pass'Région sénior<br>Carte limitée dans le temps (une année à partir de la date de vente).                                                                                                                                                   |
| Tarif piscine CNAS                                            | -25%     | -25%       | Réduction de 25 % appliquée aux adhérents du CNAS sur présentation de leur justificatif, sur les tarifs COPAMO et tout public, sur les entrées plein tarif individuelles et abonnements de 10 et 20 entrées ou 20 et 40 heures, non cumulable avec d'autre réduction, non applicable sur les tarifs animations et divers.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 20 heures piscine en "Heures Creuses"                         | 37,20 €  | 50,20 €    | Valable du Lundi au Vendredi de 11h à 14h et le vendredi à partir de 19h, en temps scolaire et jours fériés ouverts hors été. Produit limité dans le temps (un an à partir de la date de vente).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Entrée gratuite                                               | GRATUITE | GRATUITE   | Entrées gratuites telles que fixés par délibération du Conseil communautaire du 2 juillet 2024, un justificatif peut être demandé.<br>Entrées valables uniquement le jour de la présentation du bon cadeau en caisse pour échange.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Groupe "ACM"                                                  | 3,30 €   | 5,30 €     | Tarif unitaire applicable aux groupes, centres aérés, centres de vacances, colonies de vacances etc... répondant à la réglementation en vigueur (Jeunesse et Sports) et aux conditions de réservation du Centre Aquatique de la COPAMO. Le groupe doit prévoir l'encadrement minimum prévu dans l'article 19 du règlement intérieur. <u>Rappel Normes d'Encadrement</u> : Enfants de moins de 6 ans, un animateur pour cinq dans l'eau au minimum et Enfants de plus de 6 ans, un animateur pour huit dans l'eau au minimum Port de bonnet de même couleur obligatoire                                      |
| Groupe "établissement spécialisé"                             | 2,80 €   | 4,70 €     | Tarif unitaire applicable aux groupes structurés définis par la COPAMO, dont l'objet est l'accueil de personnes en situation de handicap et répondant à la réglementation en vigueur (Jeunesse et Sports) et aux conditions de réservation du Centre Aquatique de la COPAMO. Le groupe doit prévoir l'encadrement minimum prévu dans l'article 19 du règlement intérieur. <u>Rappel Normes d'Encadrement</u> : Enfants de moins de 6 ans, un animateur pour cinq dans l'eau au minimum et Enfants de plus de 6 ans, un animateur pour huit dans l'eau au minimum Port de bonnet de même couleur obligatoire |

|                                                                                                              |          |          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 50 entrées groupe "établissement spécialisé"                                                                 | 131,30 € | 222,20 € | Tarif unitaire applicable aux groupes structurés définis par la COPAMO, dont l'objet est l'accueil de personnes en situation de handicap et répondant à la réglementation en vigueur (Jeunesse et Sports) et aux conditions de réservation du Centre Aquatique de la COPAMO. Le groupe doit prévoir l'encadrement minimum prévu dans l'article 19 du règlement intérieur.<br><u>Rappel Normes d'Encadrement</u> : Enfants de moins de 6 ans, un animateur pour cinq dans l'eau au minimum et Enfants de plus de 6 ans, un animateur pour huit dans l'eau au minimum Port de bonnet de même couleur obligatoire |
| Formule Anniversaire à partir de 6 ans                                                                       | 90,00 €  | 110,00 € | les samedis après midi, sur réservation auprès du Centre Aquatique. Tarif forfaitaire applicable aux groupes anniversaires de 5 à 10 enfants et un adulte ou deux accompagnateurs dans une période de 1 mois autour de la date d'anniversaire sur justification du parent organisateur. Prestations : accès à l'espace aquatique + accès à un espace aquatique privatisé de 15 à 16 h avec surveillance et matériel aquatique + prêt d'une salle pendant une heure pour goûter avec état des lieux entrée/sortie.                                                                                              |
| Entreprise, Comité d'Entreprise et pour l'amicale du personnel du pays mornantais du 11 entrées ou 22 heures | 45,60 €  | 64,60 €  | Réservé aux Comités d'entreprises, sur présentation d'une attestation d'employeur de l'année en cours et pour l'Amicale du personnel du pays mornantais.<br>Entrées limitées dans le temps (une année à partir de la date de vente).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Achat du Support CARTE sans contact                                                                          | 3,00 €   | 3,00 €   | Achat de la carte sans contact : pour tout type d'abonnement, ou remplacement de carte perdue.<br>Cette carte est personnelle et elle est rechargeable à l'utilisation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

Tarifs 2025-2026 Espace Bien-Être-Cardio

Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025

| Espace Bien-être-cardio avec accès bassins                                     |           |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DESIGNATION                                                                    | 2025-2026 |            | Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                                | COPAMO    | Extérieurs |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 1 Entrée adulte (>18 ans)                                                      | 11,60 €   | 15,30 €    | Tarif applicable à partir de 18 ans en l'absence de toute justification de tarif réduit.<br>Valable uniquement le jour de la vente.                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 1 Entrée tarif réduit                                                          | 9,70 €    | 13,50 €    | Tarif applicable sur présentation d'un justificatif aux étudiants, personnes en situation de handicap (+ 1 accompagnateur gratuit), personnes en recherche d'emploi (attestation pôle-emploi), personne ayant un quotient familial CAF inférieur ou égal à 900, familles nombreuses, retraités, détenteur de la carte Pass'Région sénior.<br>Valable uniquement le jour de la vente. |
| 10 entrées ou 20 heures                                                        | 97,80 €   | 126,20 €   | Tarif applicable à partir de 18 ans.<br>Entrées valables 1 an à partir de la date de vente.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 11 entrées<br>C.E. - Entreprise COPAMO -APPM                                   | 88,00 €   | 113,50 €   | Tarif applicable aux Entreprises du territoire du Pays Mornantais et à l'Amicale du personnel du pays mornantais<br>Tarif applicable aux Comités d'Entreprises extérieurs sur l'achat en nombre minimum de 10 abonnements.<br>Entrées limitées dans le temps (une année à partir de la date de vente).                                                                               |
| 20 entrées ou 40 heures                                                        | 172,20 €  | 219,00 €   | Tarif applicable à partir de 18 ans .<br>entrées valables 1 an à partir de la date de vente.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 10 entrées "heures creuses"<br>Bien-être-cardio                                | 80,60 €   | 112,00 €   | Tarif applicable à partir de 18 ans du lundi au vendredi de 11h à 14h uniquement, hors jour férié.<br>Entrées valables 1 an à partir de la date de vente.                                                                                                                                                                                                                            |
| Animation Espace Bien être et Cardio<br>et espace bassins                      | 13,70 €   | 17,00 €    | Tarifs applicables pour les + de 18 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Entrée gratuite                                                                | GRATUITE  | GRATUITE   | Entrées gratuites telles que fixés par délibération du Conseil communautaire du 2 juillet 2024, un justificatif peut être demandé.<br>Entrées valables uniquement le jour de la présentation du bon cadeau en caisse pour échange.                                                                                                                                                   |
| Achat du support bracelet sans contact                                         | 5,00 €    | 5,00 €     | Achat du bracelet sans contact : pour tout type d'abonnement, ou remplacement du bracelet perdu.<br>Ce bracelet est personnel et il est rechargeable à l'utilisation                                                                                                                                                                                                                 |
| Espace Bien Etre : Accès réservé aux personnes majeures, porteur d'un bracelet |           |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

# Tarifs 2025-2026 Activités

Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025

| Activités                                                                                    |           |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Désignation                                                                                  | 2025-2026 |            | Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                              | COPAMO    | Extérieurs |                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Cours collectifs & activités d'Aqua forme<br>Saison complète<br>(Séances de 30 à 60 minutes) | 276,00 €  | 357,00 €   | Tarif applicable pour une année scolaire d'activités encadrées : AquaForme, aquaphobie, cours de natation... (séance de 30 min à 1 heure) comprenant le prix de l'entrée à l'espace bassins à partir de 16 ans. Produit limité dans le temps (tarif pour une activité sur l'année scolaire)      |
| "Aqua forme plus" saison complète                                                            | 382,00 €  | 463,00 €   | Tarif applicable pour une année scolaire d'activités encadrées : AquaForme, aquaphobie, cours de natation... (séance de 30 min à 1 heure) comprenant le prix de l'entrée à l'espace bien-être-cardio. Produit limité dans le temps. Chargement sur un bracelet Bien-être.                        |
| Cours collectifs & activités d'Aqua forme<br>Demi-saison<br>(Séances de 30 à 60 minutes)     | 162,00 €  | 224,00 €   | Tarif applicable pour une période d'activités : Aquagym, aquatonic, aquabike... (séance de 30 min à 1 heure) comprenant le prix de l'entrée à l'espace bassins. Produit limité dans le temps (tarif pour une activité sur une demi-saison)                                                       |
| "Aqua forme plus" demi-saison                                                                | 228,00 €  | 291,00 €   | Tarif applicable pour une période d'activités : AquaForme, aquatonic, aquabike (séance de 30 à 1 heure) comprenant le prix de l'entrée à l'espace bien-être - cardio. Produit limité dans le temps (tarif pour une activité sur une demi-saison). Chargement sur un bracelet Bien-être - cardio. |
| Location Aquabike à l'unité<br>(30 minutes)                                                  | 4,50 €    | 4,50 €     | Tarif pour la location d'un aquabike, sur réservation, pour 30 mn d'activité libre. Tarif hors entrée à l'espace bassins. Valable uniquement le jour de la vente                                                                                                                                 |
| Activité d'AquaForme à l'unité                                                               | 13,30 €   | 16,30 €    | Inscription sur liste d'attente pour 30 ou 45 mn d'activité dirigée. Entrée piscine incluse. Valable uniquement le jour de la vente                                                                                                                                                              |
| Tarif Sport-Santé                                                                            | 7,00 €    | 9,30 €     | Tarifs adulte pour participer à une séance de sport-santé encadrée par un maitre-nageur (durée de 45 min à 1h). Entrée piscine incluse. Tarif valable uniquement le jour de la vente.                                                                                                            |
| Tarif stage de natation                                                                      | 15,00 €   | 17,00 €    | Tarif par cours de 45 min de natation pour enfant, valable sur les stages de natation proposés par le centre aquatique lors des vacances scolaires. Entrée piscine incluse.                                                                                                                      |
| Tarifs animations                                                                            | 5,00 €    | 7,00 €     | Tarifs enfant pour participer à une animation organisée par le personnel du Centre Aquatique. Entrée piscine incluse. Tarif valable uniquement le jour de la vente                                                                                                                               |
|                                                                                              | 10,00 €   | 12,00 €    | Tarifs enfant pour participer à une animation organisée par un prestataire au sein du Centre Aquatique. Entrée piscine incluse. Tarif valable uniquement le jour de la vente                                                                                                                     |

|                    |         |         |                                                                                                                                                                              |
|--------------------|---------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tarifs animations  | 15,00 € | 17,00 € | Tarifs adulte pour participer à une animation organisée par le personnel du Centre Aquatique. Entrée piscine incluse. Tarif valable uniquement le jour de la vente           |
|                    | 20,00 € | 22,00 € | Tarifs adulte pour participer à une animation organisée par un prestataire au sein du Centre Aquatique. Entrée piscine incluse. Tarif valable uniquement le jour de la vente |
| Entrée Gratuite    | - €     | - €     | Opération ponctuelle de marketing/communication définie par le Bureau Communautaire                                                                                          |
| Brevet de Natation | 5,80 €  | 5,80 €  | Passage du brevet de natation sur réservation.<br>Tarif avec entrée espace bassins comprise. Valable uniquement le jour de vente.                                            |

# Tarifs 2025-2026 Divers

Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025

| Divers                                                                                                         |                    |            |                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                | 2025-2026          |            |                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Designation                                                                                                    | COPAMO             |            | Extérieurs                    | Grille tarifaire en Euros TTC, applicable à compter du 1 septembre 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                | Eta. Spécialisé    | Public     |                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| MISE à DISPOSITION du personnel éducateur                                                                      | 0,00 €             | 41,00 €    | 63,00 €                       | TARIF HORAIRE : Tarif applicable pour toute prestation d'enseignement, d'animation nécessitant la mise à disposition d'un maitre-nageur de la COPAMO. La mise à disposition du personnel n'est possible que dans le cadre d'une convention pour un minimum de 12 semaines consécutives d'activités. Tarif facturé même en cas d'absence.                                                     |
| MISE à DISPOSITION du personnel (surveillant, hôtesse d'accueil, agent technique et d'entretien)               | 0,00 €             | 31,00 €    | 53,00 €                       | TARIF HORAIRE : Tarif applicable pour toute prestation nécessitant la mise à disposition d'un agent de la COPAMO. La mise à disposition du personnel n'est possible que dans le cadre d'une convention pour un minimum de 12 semaines consécutives d'activités. Tarif facturé même en cas d'absence.                                                                                         |
| MISE à DISPOSITION partagé du personnel (surveillant, hôtesse d'accueil, agent technique et d'entretien)       | 0,00 €             | 15,00 €    | 26,00 €                       | TARIF HORAIRE : Tarif applicable pour toute prestation nécessitant la mise à disposition d'un agent de la COPAMO, dans le cas d'une utilisation conjointe d'un même bassin par au moins 2 établissements. La mise à disposition du personnel n'est possible que dans le cadre d'une convention pour un minimum de 12 semaines consécutives d'activités. Tarif facturé même en cas d'absence. |
| Primaires                                                                                                      |                    |            | Se référer au tarif ci-contre | Gratuité applicable uniquement aux établissements des écoles primaires de la COPAMO, dans le cadre de leur projet pédagogique défini avec l'IEN. Sur conventionnement                                                                                                                                                                                                                        |
| Collèges                                                                                                       | Tarif conventionné |            | Se référer au tarif ci-contre | Conventionnement, subvention du département adopté en début d'année scolaire, pour la mise à disposition de 3 lignes d'eau par classe et par créneau horaire.                                                                                                                                                                                                                                |
| Lycées                                                                                                         | Tarif conventionné |            | Se référer au tarif ci-contre | Conventionnement adopté en début d'année scolaire, pour la mise mise à disposition de 3 lignes d'eau par classe et par créneau horaire                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Location ligne d'eau bassin sportif                                                                            | 0,00 €             | 53,00 €    | 78,00 €                       | Tarif horaire de la location d'une ligne d'eau. Dans le cadre d'une convention avec un établissement spécialisé relevant du territoire de la Copamo le bassin est mis à disposition à titre gracieux, une valorisation sera indiqué dans le cadre de la convention mais n'engendrera pas de facturation.                                                                                     |
| Location bassin d'activités ou ludique                                                                         | 0,00 €             | 104,00 €   | 208,00 €                      | Tarif horaire de location du bassin apprentissage ou du bassin ludique, avec établissement d'une convention d'utilisation. Vestaire collectif, établissement fermé.                                                                                                                                                                                                                          |
| Location bassin d'activités ou ludique établissement spécialisé                                                | 0,00 €             | 53,00 €    | 104,00 €                      | Tarif horaire de location du bassin apprentissage ou du bassin ludique, avec établissement d'une convention d'utilisation. Tarifs réservés uniquement aux établissements spécialisés. Vestaire collectif, établissement fermé.                                                                                                                                                               |
| Location demi bassin d'activités ou ludique                                                                    | 0,00 €             | 26,00 €    | 53,00 €                       | Tarif horaire de location du bassin apprentissage ou du bassin ludique, avec établissement d'une convention d'utilisation. Tarifs réservés uniquement aux établissements spécialisés. Pas de tarif de gratuité pour les établissements spécialisées COPAMO, mais tarif symbolique pour accompagner ce type de structure. Vestaire collectif, établissement fermé.                            |
| Location SNACK                                                                                                 |                    |            |                               | Redevance d'occupation du domaine public. Conventionnement spécifique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Association affiliée à la Fédération Française de Natation (Gala)                                              |                    | 1 040,00 € | 1 299,00 €                    | Participation sur la base de la nature de l'activité selon tarif ci-contre, réservé aux associations affiliées à la FFN sur les activités compétitives : natation sportive, natation synchronisée, water-polo et formation BNSSA. Sur conventionnement. Tarif par jour pour une accessibilité tous bassins                                                                                   |
| Association affiliée à la Fédération Française de Natation (compétition, activité de promotion de la natation) |                    | 781,00 €   | 1 040,00 €                    | Participation sur la base de la nature de l'activité selon tarif ci-contre, réservé aux associations affiliées à la FFN sur les activités compétitives : natation sportive, natation synchronisée, water-polo et formation BNSSA. Sur conventionnement.                                                                                                                                      |
| Compétition handisport                                                                                         |                    | 390,00 €   | 390,00 €                      | Compétition organisée dans le cadre du handisport en lien avec la compétence "sport santé" de la collectivité.                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Association affiliée à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins                               |                    |            |                               | Participation sur la base de la nature de l'activité selon tarif ci-contre, activités et horaires prédéfinis par conventionnement                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Gobelets tisanderie Bien-être-cardio                                                                           | -                  | 2,00 €     | 2,00 €                        | Vente de gobelet centre aquatique (tisanderie bien-être-cardio).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |